

Compte-rendu de la commission thématique n°3 – Gestion de la ressource en eau - Ressource du mardi 19 juin 2007

En date du mardi 19 juin 2007, la commission thématique n°3 du SAGE de la Bresle s'est réuni à la salle du conseil de la mairie d'Aumale.

Parmi les personnes inscrites à cette commission, étaient présents :

1^{er} collège : Représentants des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics Locaux			
M. Jean Claude BECQUET	Maire (Suppléant)	Morienne	<i>Excusé</i>
Mme Marcelle LENOIS	Maire (titulaire)	Vieux Rouen sur Bresle	<i>Excusé</i>
Mme Claudine PIETERS	Maire (titulaire)	Marques	<i>Excusé</i>
Mme Colette HUCHER	Ajointe au maire (suppléante)	Conteville	<i>Excusé</i>
M. Joël MILON	Maire (Suppléant)	Nullemont	<i>Excusé</i>
M. Philippe DALLERY	Maire (titulaire)	Andainville	<i>Excusé</i>
Mme Jeanine BERNARD	Maire (suppléante)	Sénarpont	Présent
M. Pierre BERNARD	Maire (titulaire)	Gauville	<i>Excusé</i>
M. Gérard DECORDE	Maire (titulaire)	Blargies	<i>Excusé</i>
Mme Marie Françoise GAOUYER	Conseillère Régionale (titulaire)	Haute Normandie	Présent
M. Jérôme BIGNON	Représentant (titulaire)	Institution Bresle - Somme	<i>Excusé</i>
M. Nicolas LOTTIN	Représentant (suppléant)	Institution Bresle - Somme	<i>Excusé</i>
M. MAUGER	1er vice président (titulaire)	SIAEPA de la région d'Eu	<i>Excusé</i>
M. VIGREUX	2ième vice président (suppléant)	SIAEP de la région d'Eu	<i>Excusé</i>
M. SELLIER	Président (suppléant)	SIAEPA Basse Bresle	Présent
M. HEBERT Représentant M. CAPON		SIAEPA Liger	Présent

2^{ième} collège : Représentants des Usagers, Organisations Professionnelles et Associations			
M. Christian CABIN	Représentant (suppléant)	Chambre d'agriculture 76	Présent
Mme Ségolène LATHUILE	Représentante (suppléante)	CCI Littoral Normand Picard	Présent
M. Gérard CHAIDRON M. Gérard BOECKX	Président (titulaire) Représentant (suppléant)	ASA	<i>Excusé</i>
M. Anicet MARTIN	Représentant (titulaire)	FDPPMA 76	Présent
M. Jean-Marie PELLETIER	Membre du CA (suppléant)	FDPPMA 80	Présent
Mme Patricia STENBERG	Représentante (titulaire)	UFC Que Choisir	Présent
M. Pierre LAPOSTOLLE	Représentant (suppléant)	Association nationale pour la protection des eaux et des rivières - Délégation régionale TOS Hte Normandie Picardie	Présent
3^{ième} collège : Représentants de l'Etat et de ses Etablissements publics			
M. BASTARD	Représentant	DISE 76	<i>Excusé</i>
M. THINUS	Représentant	DIREN Haute Normandie	<i>Excusé</i>

Tels qu'énoncés dans l'invitation du 11 mai 2007, les ordres du jour suivants ont été abordés :

- réflexion sur l'élection d'un rapporteur par commission
- correction des documents de travail envoyés
- réflexion sur les études complémentaires qui devront être lancées
- questions et remarques diverses

1) Réflexion sur l'élection d'un rapporteur par commission

L'animatrice du SAGE expose le rôle du rapporteur : ce dernier, qui doit être un membre du 1^{er} collège, participera à l'élaboration des ordres du jour des commissions thématiques, validera les compte rendus rédigés par l'animatrice et, surtout, sera le représentant de la commission lors des CLE. Aucune personne ne s'est portée volontaire pour cette mission.

Une solution sera réfléchiée lors de la prochaine réunion de la commission permanente.

2) Corrections des documents de travail envoyés

§ II. L'eau et les milieux naturels et aquatiques

§ II.1.1.1. Origine des données hydrométriques et pluviométriques

Concernant les stations pluviométriques, la question est posée de savoir qui les gère et si elles sont toutes encore en activité. Monsieur Sellier se demande où se trouve celle qui est située sur Eu et qui la gère.

§ II.1.1.4. Les étiages de la Bresle

La représentante de la CCI du littoral normand-picard fait remarquer que dans le tableau énumérant les débits d'étiage, l'unité manque pour la case « superficie du bassin versant ». L'unité correspondante, le km², sera ajoutée.

Elle demande également d'actualiser le tableau des valeurs d'étiage (valeur pour 2006).

§ II.1.2. Les aspects qualitatifs

§ II.1.2.1. Les objectifs de qualité

Rectificatif : Les arrêtés préfectoraux instaurant les objectifs de qualité pour les eaux superficielles datent du 15/11/1989 pour la Haute-Normandie et du 22/02/1990 pour la Picardie.

§ II.1.2.2. Les analyses réalisées

§ II.1.2.2.2.1. Qualité physicochimique de la Bresle et de ses affluents

Pollution des eaux par les produits phytosanitaires

L'annexe 1 est composée de deux tableaux : l'un indique les analyses obtenues pendant la campagne 2002-2003 et l'autre pendant la campagne 2004-2005 (et non 2003-2004).

Madame la Conseillère Régionale de Haute-Normandie indique que des pêches ont été réalisées à Eu pour mettre en évidence la féminisation des poissons.

§ II.2.2.2.2. Qualité biologique de la Bresle et de ses affluents

Indice Biologique Diatomique

La représentante de la CCI souhaite, dans un souci d'homogénéité, que la valeur de 2006 soit aussi mentionnée.

Indice poisson

Il est important de mentionner que la station du RHP de Gamaches se situe, sur l'aval de la zone hydrographique, mais à l'amont de cette ville.

§ 1.2.2.2.4. Micropolluants minéraux sur sédiments

La représentante de la CCI souhaiterait que les valeurs soient actualisées. Elle demande également à quoi correspond la diminution des concentrations en cuivre.

Le représentant de la FDPPMA 80 pense qu'il serait intéressant de comparer les concentrations en plomb de la Bresle avec celles de rivières environnantes. Il observe un pic, quasi généralisé, des concentrations en métaux, en 1997, et demande d'essayer de trouver une explication.

§II.1.2.3. Synthèse

D'après la représentante de la CCI, il conviendrait de modifier la phrase « Les pollutions notoires (...) pour l'année 2005 et les années précédentes » du fait que les industriels ont fait beaucoup d'effort, durant la dernière décennie, pour être conformes à la réglementation. Elle demande que soit mentionnée l'influence des pollutions historiques.

§ II.2. Les eaux souterraines

§ II.2.1. Aspects quantitatifs

La représentante de la CCI mentionne que l'association Aqua Picardie Maritime (association d'industriels et de collectivités qui leur permet la mutualisation des coûts de surveillance piézométrique) a réalisé un suivi piézométrique et qualité dans la nappe d'accompagnement de la Bresle, sur 12 ouvrages de Bouttencourt.

Elle fait également remarquer qu'il manque les unités dans le tableau indiquant l'amplitude de la nappe aux différentes stations de mesure. L'unité pour l'amplitude de la nappe et l'altitude des stations est le mètre.

§ II.2.2.2. Qualité physico-chimique des eaux souterraines brutes

Lors de la présentation, la qualité des eaux brutes n'a pas été examinée captage par captage pour des raisons de temps disponible. La présentation a donc été basée sur le récapitulatif général final.

Le représentant de la FDPPMA 80 demande de vérifier s'il y a un lien entre les 12 captages où des pesticides ont été détectés à une concentration au moins supérieure à 0,05 µg/l et les 16 captages où des concentrations en nitrates supérieures à 25 mg/l ont été mesurées. Il demande également de mettre en évidence la relation entre concentration en pesticides et/ou en nitrates et période sèche.

3) Réflexion sur les études complémentaires qui devront être lancées

Mise à part quelques points à approfondir et/ou à vérifier, déjà mentionnés antérieurement, aucune étude complémentaire ne semble nécessaire aux personnes présentes à la réunion.

4) Questions et remarques diverses

Une inquiétude générale a été exprimée concernant le futur captage d'Haudricourt. L'exportation d'eau pour alimenter les habitants d'un autre bassin versant laisse craindre à un déficit d'eau au niveau de la Bresle. Il est demandé à l'animatrice du SAGE de se renseigner si des études ont été réalisées pour quantifier cet impact.